

En Bref



BULLETIN MUNICIPAL N°47

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 ou 09.71.50.82.36 - Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jedi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

Pendant les vacances scolaires de juillet et août : ouvert uniquement le mardi de 16 h à 19 h

RÉUNION DE CONSEIL DU MERCREDI 6 JUILLET 2009

Excusés : V. Bouret et L. Delattre. Secrétaire de séance : C. Tartart.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR TROTTOIRS RUE DE LA CHAPELLE

La réfection des trottoirs engagée après les travaux d'assainissement Rue de la Chapelle s'élève à 15 877 € hors taxes. Le dossier de demande de subvention complété par ce chiffre sera envoyé au Conseil Général.

AMÉNAGEMENT DU PARKING FACE À LA MAIRIE

Le conseil a étudié en se rendant sur les lieux comment pourrait être effectué l'aménagement de ce parking face à la mairie. Il a été retenu un sens de circulation débutant face au garage de la mairie, longeant la propriété de M. Delannoy, et sortant de l'autre côté, face à l'axe de l'ancienne rue de Polincove. Ce chemin desservirait des places de stationnement pour la mairie, l'église et le cimetière et un emplacement pour les camions. Les services techniques de ATESAT seront consultés pour avis et pour le devis des travaux.

REPLACEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF EN AOÛT 2009

Mmes Buewaert et Waterloot étant simultanément absentes dans la 2^{ème} quinzaine d'août, la permanence du mardi 18 août sera supprimée. Celle du mardi 25 sera assurée par Mlle Vlieghe Jessica, agent administratif à la mairie de Zutkerque. En cas de nécessité, veuillez prendre contact avec les adjoints : G. Louguet, L. Delattre et N. Boutoille.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ **PLU** : Commencé fin 2004, après de nombreuses séances de travail et après de nombreuses périodes, le projet de Plan Local d'Urbanisme a été

approuvé par M. le Préfet. Tout de suite après les dernières publications légales, il pourra entrer en application.

➤ **Emprunt** : Suivant la délégation que le conseil lui a accordé, M. le Maire signale que cet emprunt sera contracté auprès du Crédit agricole, dont les taux sont les plus avantageux.

➤ **Ecole numérique** : La candidature du RPI a été retenue pour l'octroi d'un équipement informatique. Cette réalisation d'un coût de 13 500 € sera financée à 80 % par l'Etat.

➤ **RAPPELS** : En cette période de vacances et de congés, il est rappelé quelques consignes de civisme et de sécurité :

1/ Tout le monde n'est pas forcément en vacances, il convient donc de respecter le repos d'autrui en réduisant les émissions sonores (musique, radio ... notamment après 22 heures)

2/ L'utilisation de machines et outils bruyants n'est autorisée qu'exceptionnellement le dimanche matin et jours fériés de 10 h à 12 h.

3/ Les baignades dans la Hem **sont interdites** pour des questions de sécurité : absence de surveillance, présence de fonds vaseux et de pieux pointus, pas de garantie sur la qualité de l'eau.

Nous demandons aux familles d'être particulièrement vigilantes sur ces 3 points car leur responsabilité est engagée lorsqu'il s'agit d'enfants mineurs.

MAISONS FLEURIES

Si vous désirez participer cette année pour la première fois au concours des maisons fleuries organisé par la municipalité, il est nécessaire de vous inscrire en mairie dans l'une de ces 2 catégories : Grand ou petit jardin.

Ensuite, vous resterez inscrit pour les années suivantes sauf avis contraire de votre part.

Fermeture de la Mairie :
Mardi 18 août 2009

**Le Comité Départemental de
Cyclotourisme du Pas-de-Calais
organise la 71^{ème} semaine Fédérale
Internationale de Cyclotourisme du
2 au 9 août 2009.**

**Plus de 10 000 cyclotouristes
viendront, de France et de
l'étranger, découvrir notre région.**

**Le passage des participants à
Recques-sur-Hem est prévu**

le mardi 4 août 2009

**(route de Zouafques,
rue de la Place et rue de la
Chapelle).**

**Jours d'ouverture de la
Médiathèque pendant les mois de
juillet et août :**

**Pendant cette période, la médiathèque
ouvre de 14 h à 16 h :**

Mercredi 15 juillet

Samedi 25 juillet

Samedi 1^{er} août

Samedi 8 août

Mercredi 12 août

Samedi 22 août

Samedi 29 août

**Reprise des horaires et jours habituels
au mardi 1^{er} septembre.
(mardi de 18 h à 19 h ; mercredi et
samedi de 14 h 30 à 16 h)**